

## Projet de loi sur l'assurance parentale : des avancées !

<u>Montréal, le 28 novembre 2019.</u> La Coalition pour la conciliation famille-travail-études accueille favorablement le dépôt du projet de Loi 51 — Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail.

Selon Gabrielle Pitre, porte-parole de la Coalition: « le ministre du Travail, M. Jean Boulet, a ouvert un dialogue significatif visant à modifier plusieurs mesures du Régime au bénéfice des familles québécoises. Soulignons notamment la bonification des semaines de prestations pour les parents adoptants et dans le cas de grossesses ou d'adoptions multiples. L'allongement des périodes où il sera possible de bénéficier des prestations de maternité et parentales ajoute à la flexibilité du régime. »

La prolongation de la période de prestations de deux semaines dans le cas d'un décès périnatal est un point positif. Toutefois, la Coalition estime qu'un parent qui n'est pas en cours de prestations devrait également pouvoir s'en prévaloir, ajoutant un baume de dignité. L'incitatif, pour les pères, de prendre davantage de semaines de prestations, pourrait encourager un meilleur partage des responsabilités parentales.

La Coalition aurait souhaité que le projet de loi soit plus explicite quant aux augmentations des exemptions relatives au revenu de travail en cours de prestation ainsi que sur la manière d'établir le calcul du revenu hebdomadaire moyen servant à déterminer la prestation.

La Coalition compte participer aux consultations et amènera d'autres propositions pour bonifier le Régime.

La Coalition pour la conciliation famille-travail-études représente près de deux millions de femmes et d'hommes au Québec. Elle est composée des principales organisations syndicales québécoises et des organisations féministes, communautaires et populaires œuvrant à l'amélioration des conditions de travail et de vie des travailleuses et travailleurs, des parents-étudiants ainsi que des proches aidantes et aidants.

Pour information

Myrna Karamanoukian pour la Coalition

514 572-5454